

VIII^E CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

28 août — 4 septembre 1938 à Zurich

sous le haut patronage de Monsieur le Président de la Confédération suisse

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la décision prise à Varsovie, le congrès, que le Comité international des sciences historiques organise tous les cinq ans, aura lieu en Suisse en 1938.

Le Bureau du Comité international et le Comité d'organisation suisse, désigné par la Société suisse d'histoire, ont l'honneur de vous inviter à ce huitième congrès international.

Nous adressons cette invitation aux académies, aux universités et à tous les corps savants qui s'occupent d'histoire, de même qu'aux historiens de tous les pays. Nous espérons que le travail de collaboration internationale commencé à Bruxelles, à Oslo et à Varsovie pourra être poursuivi utilement en Suisse.

Voici les indications que nous vous donnons pour le moment :

Lieu et date du congrès.

Toutes les séances de caractère scientifique auront lieu à Zurich. Les travaux du congrès commenceront le dimanche 28 août 1938, dans la matinée, pour finir le dimanche 4 septembre, dans la matinée. A la partie scientifique viendront s'ajouter des excursions, par groupes, dans les diverses régions de la Suisse. Le programme détaillé en sera communiqué plus tard aux participants.

Finance d'inscription.

Le Comité d'organisation international a fixé la taxe d'inscription à la somme de fr. 25.—, monnaie suisse. La carte de membre du congrès, qui sera envoyée aux participants dès qu'ils auront versé cette finance d'inscription, leur donnera le droit de participer à toutes les séances et autres manifestations du congrès; il recevront gratuitement toutes les publications. Les étudiants qui feront la preuve qu'ils poursuivent des études historiques dans une université ne paieront que fr. 12.—.

Les membres des familles des congressistes, qui accompagneront ceux-ci, paieront une taxe d'inscription de fr. 12.—, monnaie suisse; ils posséderont les mêmes droits que les congressistes, mais ne recevront pas le volume qui contiendra le résumé des travaux.

La date et le mode du paiement seront indiqués ultérieurement.

Logements et repas.

Le comité local d'organisation veillera à ce que, à côté des hôtels, les congressistes trouvent des pensions à des prix modérés. De même, il s'arrangera à ce que, au milieu de la journée, ils puissent prendre des repas à des prix raisonnables.

Organisation du travail scientifique.

Comme dans les autres congrès, l'histoire ne doit point être entendue au sens restreint de ce mot. Nous invitons cordialement aussi tous les savants qui s'occupent de préhistoire, d'histoire des sciences et d'histoire de l'art.

Le Comité d'organisation international a décidé de tenir compte, à Zurich, d'un vœu qui a été exprimé à la suite des congrès d'Oslo et de Varsovie et qui a été formulé dans plusieurs rapports: restreindre le nombre excessif des travaux et des communications qui ont été présentés aux congrès précédents. De plus, il veut essayer d'organiser mieux le travail scientifique. Pour cela, il offrira aux discussions du congrès une série de sujets ou de problèmes qui se prêtent à être traités et élucidés par des savants de divers pays.

En conséquence, le comité d'organisation international a établi les règles suivantes, dont l'application sera générale:

1° On prévoit deux sortes de communications:

- a) Travaux d'intérêt général, dont le nombre est fixé à 50. Ils seront présentés le matin, devant un public nombreux; ils ne devront pas dépasser 35 à 40 minutes.
- b) Travaux de caractère plus spécial, dont le nombre est arrêté à 150. Ils seront présentés l'après-midi et leur durée ne devra pas dépasser 25 à 30 minutes.

Les travaux des deux sortes seront suivis de discussions.

II° La liste des sujets qui se prêtent à une discussion générale, composée en collaboration des comités nationaux, est acceptée. Elle sera expédiée simultanément avec la circulaire d'invitation.

III° Les sections seront les suivantes:

- | | |
|---|--|
| 1° Préhistoire et Protohistoire. | 9° Histoire du droit et des institutions (moyen-âge et temps modernes). |
| 2° Histoire ancienne, Archéologie classique. | 10° Histoire économique et sociale (moyen-âge et temps modernes). |
| 3° Sciences auxiliaires, archives, organisation du travail historique. | 11° Histoire militaire. |
| 4° Numismatique. | 12° Histoire des idées (philosophie, beaux-arts, littérature). |
| 5° Moyen-âge et Byzance. | 13° Histoire des sciences. |
| 6° Temps modernes jusqu'à 1914. | 14° Méthode historique, théorie de l'histoire, enseignement de l'histoire. |
| 7° Histoire des pays non européens. | |
| 8° Histoire des religions et histoire ecclésiastique (moyen-âge et temps modernes). | |

IV° Les personnes qui ont l'intention de présenter des travaux sont priées d'en choisir le sujet, si possible, dans la liste ci-jointe. Nous tenons à faire remarquer que cette liste contient des sujets généraux qui peuvent faire l'objet de l'étude simultanée de plusieurs savants de pays différents. Si tel historien désire présenter à ses collègues les résultats de ses études particulières, il peut choisir son sujet en dehors de la liste.

On peut prévoir que le nombre des travaux qui seront annoncés sera tel qu'il devra subir une réduction. Les travaux annoncés par les savants de chaque pays seront soumis au comité national de chacun d'eux; celui-ci procédera aux réductions nécessaires.

Les congressistes recevront à temps un résumé de tous les travaux.

Inscription.

Les corps savants et les personnes qui ont l'intention de participer au congrès sont priés de s'annoncer au moyen de la carte incluse, qui devra être envoyée au Comité d'organisation suisse, à Zurich, avant le 1^{er} avril 1937.

Les congressistes qui pensent présenter des communications sont priés de l'indiquer, avec le titre, au moyen de la carte ci-jointe. On ne pourra plus tenir compte des communications qui seraient annoncées postérieurement au 1^{er} avril 1937.

Les circulaires suivantes ne seront envoyées qu'aux personnes et aux corps savants qui se seront annoncés à cette date.

Le Comité d'organisation suisse s'efforcera de rendre aux congressistes leur séjour en Suisse le plus agréable possible.

Le Comité d'honneur

- Monsieur le Conseiller fédéral GIUSEPPE MOTTA, Président de la Confédération, Chef du Département politique.
 Monsieur le Conseiller fédéral PHILIPP ETTER, Chef du Département de l'Intérieur.
 Monsieur le Conseiller d'Etat KARL HAFNER, Chef du Département de l'Instruction publique du canton de Zurich.
 Monsieur le Conseiller municipal JEAN BRINER, Chef du Département de l'Instruction publique de la ville de Zurich.
 Monsieur ARTHUR ROHN, Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.
 Monsieur FRITZ BAESCHLIN, Recteur de l'Ecole polytechnique fédérale.
 Monsieur OSKAR BÜRGI, Recteur de l'Université de Zurich.
 Messieurs les Doyens des Facultés des Lettres des universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich.

Le Comité d'organisation international

(désigné par le Bureau du Comité international des sciences historiques)

- Le Président: Monsieur HAROLD TEMPERLEY, F.B.A., Prof. à l'Université de Cambridge.
 Le Secrétaire général: Monsieur MICHEL LIÉRITIER, Prof. à l'Université de Dijon.
 Le Secrétaire adjoint: Monsieur GEORG HOFFMANN, Privat-docent à l'Université de Zurich.
 Les Membres assesseurs: Monsieur KARL BRANDI, Prof. à l'Université de Göttingen.
 Monsieur FRANÇOIS GANSHOF, Prof. à l'Université de Gand.
 Monsieur MARCEL HANDELSMAN, Prof. à l'Université de Varsovie.
 Monsieur HALVDAN KOHT, Ministre des Affaires étrangères à Oslo.
 Monsieur HANS NABHOLZ, Prof. à l'Université de Zurich.
 Monsieur GIOACCHINO VOLPE, Prof. à l'Université de Rome.

Le Comité d'organisation suisse

(désigné par la Société générale suisse d'histoire)

Le Comité exécutif restreint

- Le Président: Monsieur HANS NABHOLZ, Prof. à l'Université de Zurich.
 Le Secrétaire général: Monsieur GEORG HOFFMANN, Privat-docent à l'Université de Zurich.
 Monsieur ERNST GAGLIARDI, Prof. à l'Université de Zurich.
 Monsieur ANTON LARGIADÈR, Privat-docent à l'Université de Zurich.
 Archiviste d'Etat.

Les Membres assesseurs

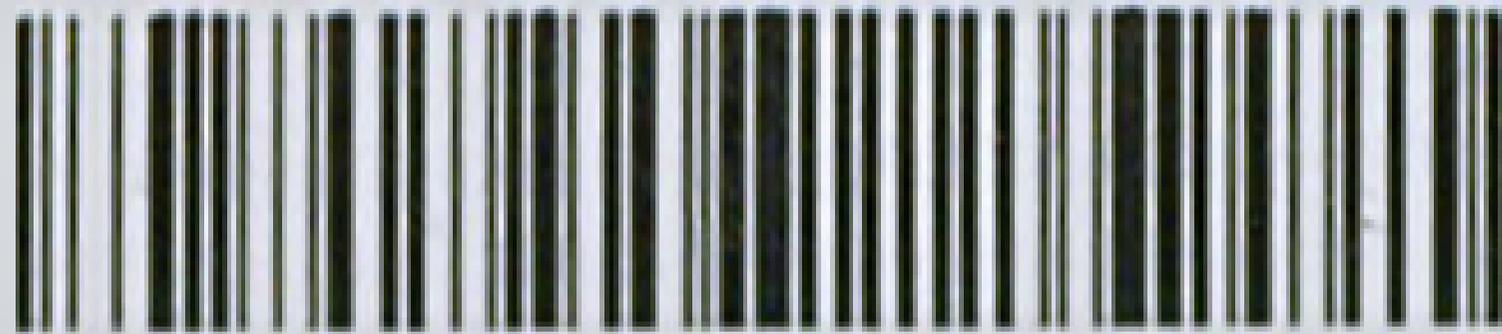
- Monsieur EDOUARD BAUER, Prof. à l'Université de Neuchâtel.
 Monsieur EDGAR BONJOUR, Prof. à l'Université de Bâle.
 Monsieur CARL BURCKHARDT, Prof. à l'Université de Zurich.
 Monsieur HANS FEHR, Prof. à l'Université de Berne.
 Monsieur CHARLES GILLIARD, Prof. à l'Université de Lausanne.
 Monsieur GABRIEL LOEHR, Prof. à l'Université de Fribourg.
 Monsieur PAUL E. MARTIN, Prof. à l'Université de Genève.
 Monsieur HENRI MEYLAN, Prof. à l'Université de Lausanne.
 Monsieur WERNER NAEF, Prof. à l'Université de Berne.
 Monsieur FELIX STÄHELIN, Prof. à l'Université de Bâle.
 Monsieur OSKAR VASELLA, Prof. à l'Université de Fribourg.
 Monsieur PAUL VOUGA, Prof. à l'Université de Neuchâtel.

Boğaziçi Üniversitesi

Arşiv ve Dokümantasyon Merkezi

Kişisel Arşivlerde İstanbul'da Bilim, Kültür ve Eğitim Tarihi

Aziz Ogan Koleksiyonu



OGNIST0101403